

saison 2017-2018

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

34 rue Henri-Varagnat • 93140 Bondy

5800000.coc@ffhandball.net

01 48 48 48 81

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



Compte-rendu de la réunion de la commission sportive du 2 novembre 2017

PV N° 03/17-18

Présents (par téléphone) : F. BADIN, M. BRUNET-ENGRAMER, F. JURY, C. PASTOR, R. UZAN, N. ZAJAC & C. ZAKARIAN

PÉNALITÉS SPORTIVES

week-end du 14-15/10

- Marolles HB (moins de 20 ans masc., 1^{re} phase, poule 2)
- E. Igny / Vauhalla HB (moins de 20 ans masc., 1^{re} phase, poule 8)

AMENDES

week-end du 21-22/10

- Ent. Lagny / Serris 77 (moins de 17 ans masc., délayages, poule G)

Christian Pastor, président de la commission

Les membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges de la ligue Île-de-France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy

T. +33 (0)1 48 48 48 81 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00040 - n° APE : 9312Z